



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier par intérim, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 13 mars 2023, les règlements suivants :

- Numéro 23-1038 : « Instaurant un programme municipal complémentaire au programme AccèsLogis Québec de la Société d'Habitation du Québec »

Ce règlement a été approuvé par la société d'Habitation du Québec le 18 avril 2023.

- Numéro 23-1040 : « Pourvoyant à l'achat de groupes électrogènes (HM-2302) et décrétant un emprunt de 125 700 \$ »

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 1^{er} mai 2023 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 3 mai 2023.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ces règlements au bureau de la Municipalité au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 7^e JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS.

Le directeur général
et greffier-trésorier par intérim,

François Brousseau